

355432-2026 - Mise en concurrence

France – Travaux de construction de bâtiments – Construction du nouveau bâtiment SAMU / SMUR - CHU Grenoble Alpes
OJ S 99/2026 26/05/2026
Avis de marché ou de concession – régime ordinaire
Travaux

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: CHU GRENOBLE ALPES

Adresse électronique: Marches@chu-grenoble.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Santé

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Construction du nouveau bâtiment SAMU / SMUR - CHU Grenoble Alpes

Description: Dans le cadre de son Schéma Directeur Immobilier (SDI), le Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble Alpes (CHUGA) prévoit la relocalisation du bâtiment SAMU SMUR. Le futur bâtiment aura une surface SU de 3 088 m² sur 3 niveaux situé sur deux parcelles dont l'emprise foncière exacte représente une surface totale de 5735 m².

Identifiant de la procédure: 4547feb9-2212-413a-abfd-36e81fe6a784

Identifiant interne: 2026T139

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: Il s'agit d'un appel d'offres ouvert.

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45210000 Travaux de construction de bâtiments

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Isère (FRK24)

Pays: France

Informations complémentaires: Le lot n°1 relatif à la démolition à la préparation de terrain et devoiement avant la construction du SAMU / SMUR du CHU Grenoble Alpes a été lancé et attribué précédemment (cf aapc publié au BOAMP n°2025-34040317)

2.1.3. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 11 300 000,00 EUR

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Une visite libre des lieux d'exécution est possible (cf. article 2.8 du RC). Pour information, les intervenants sur ce projet sont détaillés à l'article 2.5 du RC. Le MOE est A26 Architectures.

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

Sans objet

Règlementation applicable en cas de marché transfrontalier: Sans objet

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 20

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 20

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: LOT n°2 : TERRASSEMENTS GENERAUX / VRD / AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Description: LOT n°2 : TERRASSEMENTS GENERAUX / VRD / AMENAGEMENTS EXTERIEURS

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45112500 Travaux de terrassement

Options:

Description des options: Des clauses de réexamen sont prévues au CCAP.

5.1.2. Lieu d'exécution

Pays: France

N'importe où dans le pays donné

5.1.3. Durée estimée

Durée: 18 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 974 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Il est précisé que la valeur estimée du lot correspond au budget qui lui est alloué en application des dispositions de l'article L.2152-3 du CCP.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3000223&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3000223&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Description de la garantie financière: Une retenue de garantie de 5 % (3 % si le titulaire du marché est une PME/TPE) sera prélevée sur le montant de chaque acompte. Pour plus de détails, se référer à l'article 6 du CCAP.

Date limite de réception des offres: 29/06/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Arrangement financier: L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes abondé d'une aide de la part du ministère de la santé. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes (situation)

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -

Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: CHU GRENOBLE ALPES
Organisation qui traite les offres: CHU GRENOBLE ALPES

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: LOT n°3 : RENFORCEMENT DE SOL ET GROS OEUVRE

Description: Décomposé en deux sous-lots : n°3A : RENFORCEMENT DE SOL PAR INCLUSIONS RIGIDES et n°3B : GROS OEUVRE (attention, le candidat doit répondre aux deux sous-lots obligatoirement sous peine d'irrégularité).

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45210000 Travaux de construction de bâtiments

Options:

Description des options: Des clauses de reexamen (cf. article 5 du CCAP) et une prestation supplémentaire éventuelle obligatoire (cf. article 3.4 du RC) sont prévues sur ce lot.

5.1.2. Lieu d'exécution

Pays: France

N'importe où dans le pays donné

5.1.3. Durée estimée

Durée: 18 Mois

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Le sous lot 3a est estimé à 950 000 euros HT. Le sous lot 3b est quant à lui estimé à 3 045 000 euros HT. Il est précisé que la valeur estimée du sous-lot correspond au budget qui lui est alloué en application des dispositions de l'article L.2152-3 du CCP.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3000223&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3000223&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Description de la garantie financière: Une retenue de garantie de 5 % (3 % si le titulaire du marché est une PME/TPE) sera prélevée sur le montant de chaque acompte (cf. article 6 du CCAP pour plus de détails).

Date limite de réception des offres: 29/06/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Arrangement financier: L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes abondé d'une aide de la part du ministère de la santé. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes (situation).

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -

Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui traite les offres: CHU GRENOBLE ALPES

5.1. Lot: LOT-0003

Titre: LOT n°5 : CHARPENTE METALLIQUE /COUVERTURE / BARDAGE/SERRURERIE

Description: LOT n°5 : CHARPENTE METALLIQUE /COUVERTURE / BARDAGE /SERRURERIE

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45261000 Travaux de charpente et de couverture et travaux connexes

Options:

Description des options: Des clauses de reexamen (article 5 du CCAP) et deux prestations supplémentaires éventuelles obligatoires (article 3.4 du RC) sont prévues.

5.1.2. Lieu d'exécution

Pays: France

N'importe où dans le pays donné

5.1.3. Durée estimée

Durée: 18 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 363 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Quant aux PSE, la PSE est estimé à 250 000 euros HT et la PSE 2 à 190 000 euros HT. Il est précisé que les valeurs estimées indiquées correspondent au budget alloué au lot et aux PSE, en application des dispositions de l'article L.2152-3 du CCP.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3000223&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3000223&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Description de la garantie financière: Une retenue de garantie de 5 % (3 % si le titulaire du marché est une PME/TPE) sera prélevée sur le montant de chaque acompte (cf article 6 du CCAP pour plus de détails)

Date limite de réception des offres: 29/06/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Arrangement financier: L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes abondé d'une aide de la part du ministère de la santé. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes (situation)

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -

Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévue aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui traite les offres: CHU GRENOBLE ALPES

5.1. Lot: LOT-0004

Titre: LOT n°6 : ETANCHEITE

Description: LOT n°6 : ETANCHEITE

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Options:

Description des options: Des clauses de reexamen (article 5) sont prévues au CCAP.

5.1.2. Lieu d'exécution

Pays: France

N'importe où dans le pays donné

5.1.3. Durée estimée

Durée: 18 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 320 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Il est précisé que la valeur estimée du lot correspond au budget qui lui est alloué en application des dispositions de l'article L.2152-3 du CCP.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3000223&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3000223&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Description de la garantie financière: Une retenue de garantie de 5 % (3 % si le titulaire du marché est une PME/TPE) sera prélevée sur le montant de chaque acompte (cf. article 6 du CCAP pour plus de détails)

Date limite de réception des offres: 29/06/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Arrangement financier: L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes abondé d'une aide de la part du ministère de la santé. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes (situation)

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -

Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui traite les offres: CHU GRENOBLE ALPES

5.1. Lot: LOT-0005

Titre: LOT n°8 : PORTES SECTIONNELLES

Description: LOT n°8 : PORTES SECTIONNELLES

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45421131 Pose de portes

Options:

Description des options: Des clauses de reexamen (article 5) sont prévues au CCAP.

5.1.2. Lieu d'exécution

Pays: France

N'importe où dans le pays donné

5.1.3. Durée estimée

Durée: 18 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 140 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Il est précisé que la valeur estimée du lot correspond au budget qui lui est alloué en application des dispositions de l'article L.2152-3 du CCP.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3000223&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Description de la garantie financière: Une retenue de garantie de 5 % (3 % si le titulaire du marché est une PME/TPE) sera prélevée sur le montant de chaque acompte (cf article 6 du CCAP pour plus de détails).

Date limite de réception des offres: 29/06/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Arrangement financier: L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes abondé d'une aide de la part du ministère de la santé. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes (situation)

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -

Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui traite les offres: CHU GRENOBLE ALPES

5.1. Lot: LOT-0006

Titre: LOT n°9 : MENUISERIES EXTERIEURES EN ACIER & OCCULTATIONS

Description: LOT n°9 : MENUISERIES EXTERIEURES EN ACIER & OCCULTATIONS

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45421000 Travaux de menuiserie

Options:

Description des options: Des clauses de reexamen (article 5) sont prévues au CCAP.

5.1.2. Lieu d'exécution

Pays: France

N'importe où dans le pays donné

5.1.3. Durée estimée

Durée: 18 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 126 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Il est précisé que la valeur estimée du lot correspond au budget qui lui est alloué en application des dispositions de l'article L.2152-3 du CCP.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3000223&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3000223&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Description de la garantie financière: Une retenue de garantie de 5 % (3 % si le titulaire du marché est une PME/TPE) sera prélevée sur le montant de chaque acompte (cf article 6 du CCAP pour plus de détails)

Date limite de réception des offres: 29/06/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Arrangement financier: L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes abondé d'une aide de la part du ministère de la santé. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes (situation)

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -

Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévue aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Tribunal administratif

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui traite les offres: CHU GRENOBLE ALPES

5.1. Lot: LOT-0007

Titre: LOT n°10 : MENUISERIES EXTERIEURES EN PVC & OCCULTATIONS

Description: LOT n°10 : MENUISERIES EXTERIEURES EN PVC & OCCULTATIONS

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45421150 Travaux d'installation de menuiseries non métalliques

Options:

Description des options: Des clauses de reexamen (article 5) sont prévues au CCAP.

5.1.2. Lieu d'exécution

Pays: France
N'importe où dans le pays donné

5.1.3. Durée estimée

Durée: 18 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 146 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Il est précisé que la valeur estimée du lot correspond au budget qui lui est alloué en application des dispositions de l'article L.2152-3 du CCP.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3000223&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3000223&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Description de la garantie financière: Une retenue de garantie de 5 % (3 % si le titulaire du marché est une PME/TPE) sera prélevée sur le montant de chaque acompte (cf. article 6 du CCAP pour plus de détails).

Date limite de réception des offres: 29/06/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Arrangement financier: L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes abondé d'une aide de la part du ministère de la santé. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes (situation)

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -

Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui traite les offres: CHU GRENOBLE ALPES

5.1. Lot: LOT-0008

Titre: LOT n°11 : FACADES : ITE & BARDAGE EN FIBRE-CIMENT

Description: LOT n°11 : FACADES : ITE & BARDAGE EN FIBRE-CIMENT

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45443000 Travaux de façade

Options:

Description des options: Des clauses de reexamen (article 5) sont prévues au CCAP.

5.1.2. Lieu d'exécution

Pays: France

N'importe où dans le pays donné

5.1.3. Durée estimée

Durée: 18 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 414 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales**Participation réservée:**

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Il est précisé que la valeur estimée du lot correspond au budget qui lui est alloué en application des dispositions de l'article L.2152-3 du CCP.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3000223&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3000223&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variante: Non autorisée

Description de la garantie financière: Une retenue de garantie de 5 % (3 % si le titulaire du marché est une PME/TPE) sera prélevée sur le montant de chaque acompte (cf article 6 du CCAP pour plus de détails)

Date limite de réception des offres: 29/06/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Arrangement financier: L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes abondé d'une aide de la part du ministère de la santé. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes (situation)

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -

Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévue aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la

décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui traite les offres: CHU GRENOBLE ALPES

5.1. Lot: LOT-0009

Titre: LOT n°12 : MENUISERIES INTERIEURES BOIS / MOBILIER / SIGNALÉTIQUE / PAILLASSES

Description: LOT n°12 : MENUISERIES INTERIEURES BOIS / MOBILIER / SIGNALÉTIQUE / PAILLASSES

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45421150 Travaux d'installation de menuiseries non métalliques

Options:

Description des options: Des clauses de reexamen (article 5) sont prévues au CCAP.

5.1.2. Lieu d'exécution

Pays: France

N'importe où dans le pays donné

5.1.3. Durée estimée

Durée: 18 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 530 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Il est précisé que la valeur estimée du lot correspond au budget qui lui est alloué en application des dispositions de l'article L.2152-3 du CCP.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3000223&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3000223&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variante: Non autorisée

Description de la garantie financière: Une retenue de garantie de 5 % (3 % si le titulaire du marché est une PME/TPE) sera prélevée sur le montant de chaque acompte (cf. article 6 du CCAP pour plus de détails)

Date limite de réception des offres: 29/06/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Arrangement financier: L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes abondé d'une aide de la part du ministère de la santé. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes (situation)

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -

Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui traite les offres: CHU GRENOBLE ALPES

5.1. Lot: LOT-0010

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45421152 Installation de cloisons

Options:

Description des options: Des clauses de reexamen (article 5) sont prévues au CCAP.

5.1.2. Lieu d'exécution

Pays: France

N'importe où dans le pays donné

5.1.3. Durée estimée

Durée: 18 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 370 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Il est précisé que la valeur estimée du lot correspond au budget qui lui est alloué en application des dispositions de l'article L.2152-3 du CCP.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3000223&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3000223&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Description de la garantie financière: Une retenue de garantie de 5 % (3 % si le titulaire du marché est une PME/TPE) sera prélevée sur le montant de chaque acompte (cf. article 6 du CCAP).

Date limite de réception des offres: 29/06/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Arrangement financier: L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes abondé d'une aide de la part du ministère de la santé. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes (situation)

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -

Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévue aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui traite les offres: CHU GRENOBLE ALPES

5.1. Lot: LOT-0011

Titre: LOT n°14 : CARRELAGES / FAIENCES

Description: LOT n°14 : CARRELAGES / FAIENCES

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45431000 Carrelages

Options:

Description des options: Des clauses de reexamen (article 5) sont prévues au CCAP.

5.1.2. Lieu d'exécution

Pays: France

N'importe où dans le pays donné

5.1.3. Durée estimée

Durée: 18 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 124 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Il est précisé que la valeur estimée du lot correspond au budget qui lui est alloué en application des dispositions de l'article L.2152-3 du CCP.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3000223&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3000223&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Description de la garantie financière: Une retenue de garantie de 5 % (3 % si le titulaire du marché est une PME/TPE) sera prélevée sur le montant de chaque acompte (cf. article 6 du CCAP pour plus de détails)

Date limite de réception des offres: 29/06/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Arrangement financier: L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes abondé d'une aide de la part du ministère de la santé. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes (situation)

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -

Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui traite les offres: CHU GRENOBLE ALPES

5.1. Lot: LOT-0012

Titre: LOT n°15 : REVETEMENTS DE SOLS & RESINES

Description: LOT n°15 : REVETEMENTS DE SOLS & RESINES

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Options:

Description des options: Des clauses de reexamen (article 5) sont prévues au CCAP.

5.1.2. Lieu d'exécution

Pays: France

N'importe où dans le pays donné

5.1.3. Durée estimée

Durée: 18 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 285 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: Il est précisé que la valeur estimée du lot correspond au budget qui lui est alloué en application des dispositions de l'article L.2152-3 du CCP.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3000223&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3000223&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Description de la garantie financière: Une retenue de garantie de 5 % (3 % si le titulaire du marché est une PME/TPE) sera prélevée sur le montant de chaque acompte (cf. article 6 du CCAP pour plus de détails)

Date limite de réception des offres: 29/06/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Arrangement financier: L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes abondé d'une aide de la part du ministère de la santé. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes (situation)

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -

Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévue aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui traite les offres: CHU GRENOBLE ALPES

5.1. Lot: LOT-0013

Titre: LOT n°16 : PEINTURES INTERIEURES & NETTOYAGE

Description: LOT n°16 : PEINTURES INTERIEURES & NETTOYAGE

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45442100 Travaux de peinture

Options:

Description des options: Des clauses de reexamen (article 5) sont prévues au CCAP.

5.1.2. Lieu d'exécution

Pays: France

N'importe où dans le pays donné

5.1.3. Durée estimée

Durée: 18 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 176 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: Il est précisé que la valeur estimée du lot correspond au budget qui lui est alloué en application des dispositions de l'article L.2152-3 du CCP.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3000223&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3000223&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Description de la garantie financière: Une retenue de garantie de 5 % (3 % si le titulaire du marché est une PME/TPE) sera prélevée sur le montant de chaque acompte (cf. article 6 du CCAP).

Date limite de réception des offres: 29/06/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Arrangement financier: L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes abondé d'une aide de la part du ministère de la santé. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes (situation)

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -

Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévue aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui traite les offres: CHU GRENOBLE ALPES

5.1. Lot: LOT-0014

Titre: LOT n°17 : ASCENSEURS

Description: LOT n°17 : ASCENSEURS

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Options:

Description des options: Des clauses de reexamen (article 5) sont prévues au CCAP.

5.1.2. Lieu d'exécution

Pays: France
N'importe où dans le pays donné

5.1.3. Durée estimée

Durée: 18 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 67 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Il est précisé que la valeur estimée du lot correspond au budget qui lui est alloué en application des dispositions de l'article L.2152-3 du CCP.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3000223&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3000223&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Description de la garantie financière: Une retenue de garantie de 5 % (3 % si le titulaire du marché est une PME/TPE) sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements dans les conditions définies aux articles R.2191-32 et suivants du Code de la commande publique. (cf. article 6 du CCAP)

Date limite de réception des offres: 29/06/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Arrangement financier: L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes abondé d'une aide de la part du ministère de la santé. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes (situation)

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -

Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui traite les offres: CHU GRENOBLE ALPES

5.1. Lot: LOT-0015

Titre: LOT n°18 : CHAUFFAGE - VENTILATION - CLIMATISATION

Description: LOT n°18 : CHAUFFAGE - VENTILATION - CLIMATISATION

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45331000 Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

Options:

Description des options: Des clauses de reexamen (article 5 du CCAP) et une prestation supplémentaire éventuelle obligatoire (article 3.4 du RC) sont prévues.

5.1.2. Lieu d'exécution

Pays: France

N'importe où dans le pays donné

5.1.3. Durée estimée

Durée: 18 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 1 267 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui
Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui
Informations complémentaires: Il est précisé que la valeur estimée du lot correspond au budget qui lui est alloué en application des dispositions de l'article L.2152-3 du CCP.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3000223&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3000223&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variante: Non autorisée

Description de la garantie financière: Une retenue de garantie de 5 % (3 % si le titulaire du marché est une PME/TPE) sera prélevée sur le montant de chaque acompte (cf article 6 du CCAP pour plus de détails)

Date limite de réception des offres: 29/06/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Arrangement financier: L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes abondé d'une aide de la part du ministère de la santé. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes (situation)

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -

Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les

deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévue aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui traite les offres: CHU GRENOBLE ALPES

5.1. Lot: LOT-0016

Titre: LOT n°19 : PLOMBERIE - SANITAIRES

Description: LOT n°19 : PLOMBERIE - SANITAIRES

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45330000 Travaux de plomberie

Options:

Description des options: Des clauses de reexamen (article 5) sont prévues au CCAP.

5.1.2. Lieu d'exécution

Pays: France

N'importe où dans le pays donné

5.1.3. Durée estimée

Durée: 18 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 180 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: Il est précisé que la valeur estimée du lot correspond au budget qui lui est alloué en application des dispositions de l'article L.2152-3 du CCP.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3000223&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3000223&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variante: Non autorisée

Description de la garantie financière: Une retenue de garantie de 5 % (3 % si le titulaire du marché est une PME/TPE) sera prélevée sur le montant de chaque acompte (cf. article 6 du CCAP pour plus de détails).

Date limite de réception des offres: 29/06/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Arrangement financier: L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes abondé d'une aide de la part du ministère de la santé. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes (situation)

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -

Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévue aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui traite les offres: CHU GRENOBLE ALPES

5.1. Lot: LOT-0017

Titre: LOT n°20 : ELECTRICITE : COURANTS FORTS (y compris HTA)
Description: LOT n°20 : ELECTRICITE : COURANTS FORTS (y compris HTA)

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Options:

Description des options: Des clauses de reexamen (article 5) sont prévues au CCAP.

5.1.2. Lieu d'exécution

Pays: France

N'importe où dans le pays donné

5.1.3. Durée estimée

Durée: 18 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 965 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Il est précisé que la valeur estimée du lot correspond au budget qui lui est alloué en application des dispositions de l'article L.2152-3 du CCP.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3000223&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3000223&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Description de la garantie financière: Une retenue de garantie de 5 % (3 % si le titulaire du marché est une PME/TPE) sera prélevée sur le montant de chaque acompte (cf. article 6 du CCAP pour plus de détails)

Date limite de réception des offres: 29/06/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Arrangement financier: L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes abondé d'une aide de la part du ministère de la santé. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes (situation)

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -

Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui traite les offres: CHU GRENOBLE ALPES

5.1. Lot: LOT-0018

Titre: LOT n°21 : ELECTRICITE : COURANTS FAIBLES

Description: LOT n°21 : ELECTRICITE : COURANTS FAIBLES décomposé en une tranche ferme et deux tranches optionnelles (détails article 3.2 du RC et 1.3 du CCAP).

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Options:

Description des options: Des clauses de reexamen sont prévues à l'article 5 du CCAP. Deux tranches optionnelles sont également prévues à l'article 1.3 du CCAP, ainsi qu'une tranche ferme.

5.1.2. Lieu d'exécution

Pays: France

N'importe où dans le pays donné

5.1.3. Durée estimée

Durée: 18 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 385 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Il est précisé que la valeur estimée du lot correspond au budget qui lui est alloué en application des dispositions de l'article L.2152-3 du CCP.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3000223&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3000223&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Description de la garantie financière: Une retenue de garantie de 5 % (3 % si le titulaire du marché est une PME/TPE) sera prélevée sur le montant de chaque acompte (cf. article 6 du CCAP pour plus de détails)

Date limite de réception des offres: 29/06/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Arrangement financier: L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes abondé d'une aide de la part du ministère de la santé. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes (situation)

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -

Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui traite les offres: CHU GRENOBLE ALPES

5.1. Lot: LOT-0019

Titre: LOT n°22 : PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Description: LOT n°22 : PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Options:

Description des options: Des clauses de reexamen (article 6) sont prévues au CCAP.

5.1.2. Lieu d'exécution

Pays: France

N'importe où dans le pays donné

5.1.3. Durée estimée

Durée: 18 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 49 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): non

Informations complémentaires: Il est précisé que la valeur estimée du lot correspond au budget qui lui est alloué en application des dispositions de l'article L.2152-3 du CCP.

5.1.9. Critères de sélection

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3000223&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3000223&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variante: Non autorisée

Description de la garantie financière: Une retenue de garantie de 5 % (3 % si le titulaire du marché est une PME/TPE) sera prélevée sur le montant de chaque acompte (cf. article 6 du CCAP pour plus de détails)

Date limite de réception des offres: 29/06/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Arrangement financier: L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes abondé d'une aide de la part du ministère de la santé. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes (situation)

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -

Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: CHU GRENOBLE ALPES
Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: CHU GRENOBLE ALPES
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif
Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: CHU GRENOBLE ALPES
Organisation qui traite les offres: CHU GRENOBLE ALPES

5.1. Lot: LOT-0020

Titre: LOT n°23 : PAYSAGE
Description: LOT n°23 : PAYSAGE

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux
Nomenclature principale (cpv): 45112700 Travaux d'aménagement paysager
Options:
Description des options: Des clauses de reexamen (article 5) sont prévues au CCAP.

5.1.2. Lieu d'exécution

Pays: France
N'importe où dans le pays donné

5.1.3. Durée estimée

Durée: 18 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 248 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.
La participation n'est pas réservée.
Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui
Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui
Informations complémentaires: Il est précisé que la valeur estimée du lot correspond au budget qui lui est alloué en application des dispositions de l'article L.2152-3 du CCP.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3000223&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête
Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3000223&orgAcronyme=x7c>
Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variante: Non autorisée

Description de la garantie financière: Une retenue de garantie de 5 % (3 % si le titulaire du marché est une PME/TPE) sera prélevée sur le montant de chaque acompte (cf. article 6 du CCAP pour plus de détails)

Date limite de réception des offres: 29/06/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Arrangement financier: L'opération est financée par les crédits inscrits au budget annuel du CHU Grenoble Alpes abondé d'une aide de la part du ministère de la santé. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du contrat, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes (situation)

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -

Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévue aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: CHU GRENOBLE ALPES

Organisation qui traite les offres: CHU GRENOBLE ALPES

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: CHU GRENOBLE ALPES

Numéro d'enregistrement: 26380030200014
Département: Isère
Ville: Grenoble
Code postal: 38043
Subdivision pays (NUTS): Isère (FRK24)
Pays: France
Point de contact: Cellule des Marchés
Adresse électronique: Marches@chu-grenoble.fr
Téléphone: +33 476766859
Adresse internet: <https://www.chu-grenoble.fr>
Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3000223&orgAcronyme=x7c>
Profil de l'acheteur: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal administratif
Numéro d'enregistrement: 17380005300014
Département: Isère
Adresse postale: 2 Place de Verdun
Ville: Grenoble
Code postal: 38022
Subdivision pays (NUTS): Isère (FRK24)
Pays: France
Point de contact: Greffe du Tribunal
Adresse électronique: greffe.ta-grenoble@juradm.fr
Téléphone: +33 476429000
Adresse internet: <https://www.grenoble.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation:

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: b3e4510c-2114-4e71-ae72-b880532088fc - 01
Type de formulaire: Mise en concurrence
Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire
Sous-type d'avis: 16
Date d'envoi de l'avis: 21/05/2026 15:16:42 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français
Numéro de publication de l'avis: 355432-2026
Numéro de publication au JO S: 99/2026

